



Timbre du service d'affectation
(Modèle GEDA)

N° /./.....

Autorité d'emploi

PAPEETE, le

CERTIFICAT ADMINISTRATIF DE CESSATION DEFINITIVE DE FONCTIONS

Je soussigné, M(Nom/ Prénom), chef de service/ Directeur(trice) de....., certifie par la présente que M....., «grade» «échelon», affecté(e) à (service d'affectation), décédé(e) le ... (date), à, a cessé ses fonctions le(date).

Le décès de l'agent est intervenu hors de l'exercice de ses fonctions.

Précision à mentionner en fonction de la situation

Le décès de l'agent est intervenu lors de l'exercice de ses fonctions. (Fournir, le cas échéant l'ordre de déplacement, etc...).

Le présent certificat administratif de cessation définitive de fonctions est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Autorité d'emploi

Copies :
DGRH
CDE

Attention

1/ En application de l'article 6 de la délibération n° 95-220AT du 14 décembre 1995 modifiée, aucune indemnité compensatrice n'est due sur les congés non pris. Il n'a donc pas lieu de mentionner le reliquat des congés non pris dans ce certificat administratif.

2/ L'original de ce certificat administratif de cessation définitive de fonctions doit être adressé à la DBF en priorité pour interruption de la rémunération.